



FORCE OUVRIERE

Personnel Territorial Ville de Rennes
Rennes Métropole & CCAS



Le 30 avril 2025

Bilan CNAS 2024

Concernant l'Action Sociale portée par la DRH et les agents de ses services, un travail remarquable a été effectué en 2024 afin de rendre l'offre globale plus accessible. Concernant le CNAS, l'accessibilité pour une partie des agents n'est clairement pas à la hauteur des attentes. Si l'objectif était louable, avec le recul, les nombreuses remontées des agents sont claires : rien ne remplace un accès direct à une billetterie dans des locaux situés à Rennes. En effet, de nombreux agents ne souhaitent pas une billetterie uniquement dématérialisée et ont besoin d'un contact humain et direct pour pouvoir acheter des tickets cinéma, des entrées pour une piscine ou un parc de loisir.

1600
Comptes CNAS
non activés

1 031 747€
De prestations
versées aux agents

De nombreux agents regrettent l'accessibilité des locaux du CASDEC et la simplicité qui leur était offerte pour accéder à des offres. Les 1600 comptes d'agents qui n'ont pas été activés en 2024 et pour lesquels nos collectivités ont tout de même dû verser 336 300€ au CNAS, sans aucune prestation en retour, en sont la preuve.

Pour 2024, les prestations versées aux agents par le CNAS s'élèvent à 1 031 747€. Cette somme est effectivement importante et du même ordre de grandeur que celle versée par le CASDEC les années passées. Le total des sommes versées au CNAS s'élèvent à 1 500 812€. Ce qui représente un bénéfice de 469 065€ pour le CNAS !

1 500 812€
Versées au CNAS par
nos collectivités

469 000€
Bénéfices du CNAS à
Rennes pour 2024

Avec cette somme, il aurait été possible, pour un comité d'action social comme le CASDEC, d'acheter au moins 8 mobilhomes afin d'en faire profiter les agents dont les revenus sont les plus faibles ! Durant des années, le Casdec a dû composer avec les sommes allouées par nos collectivités qui ne progressaient que très ponctuellement. Le CNAS, quant à lui, peut décider d'augmenter le coût de ses adhésions et nos élus doivent se plier à leurs nouveaux tarifs.

Pour 2025, l'augmentation globale s'élève à 94 000€ environ. Dans un contexte de gestion des finances difficile, lorsqu'un organisme a pu réaliser un bénéfice de 469 065€ sur 2024 seulement grâce aux cotisations versées pour les adhérents de nos collectivités, il semble pour le moins surprenant de devoir augmenter le coût global de 94 000€ pour nos collectivités en 2025 !

+ 94 000€
Augmentation du
coût des adhésions
CNAS 2025
pour nos collectivités

NB : Après que certains nous aient reproché de compter les fourchettes dans les Mobil homes du CASDEC, puisqu'à FO, nous n'avons pas l'habitude de laisser les agents manger avec les mains, il faut espérer qu'il ne nous sera pas reproché de mettre un peu de temps pour nous habituer à compter en centaines de milliers d'euros afin de bien appréhender la différence entre la somme versée au CNAS par nos collectivités et le montant redistribuer aux agents !

Si le CASDEC avait eu la possibilité d'augmenter son budget annuel de 94 000€ par an, les prestations fournies aux agents auraient effectivement pu s'étoffer davantage. Nous ne pouvons que regretter le fait de ne plus posséder de Comité d'action social local et gérer par les OS et les élus de nos collectivités.

Une gestion et une maîtrise locale, comme cela fût le cas durant plus de 40 années avec le CASDEC, aurait permis de d'utiliser cette somme pour améliorer le pouvoir d'achat des agents et auraient donc dû revenir aux agents.